

# A COMPTER DU LUNDI 4 MAI 2020 :

Ouverture des déchèteries d'Alès Agglomération selon les modalités suivantes :

Compte tenu du bon comportement des usagers, nous vous informons de la réouverture progressive de l'ensemble des sites communautaires.

**A compter du Lundi 4 Mai 2020**, les déchèteries seront donc accessibles pour l'ensemble des flux habituellement acceptés, selon les modalités suivantes :

Déchèterie d'Alès : Du lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Déchèteries d'Anduze, Génolhac, Les Salles du Gardon, **Saint Césaire de Gauzignan**, Saint Martin de Valgalgues, Salindres, Ribaute les Tavernes et Thoiras : **Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la procédure mise en place le 24 Avril dernier, reste en vigueur : le portail sera ouvert mais des consignes strictes devront être respectées et seront affichées à l'entrée du site mentionnant, notamment, l'interdiction de descendre de son véhicule tant que le gardien n'aura pas donné son accord pour le vidage. Pour se rendre en déchèterie, les particuliers devront se munir de leur attestation dérogatoire en cochant la case "achat de première nécessité". Il sera également demandé aux usagers d'échelonner leur venue pour éviter une trop longue attente.

Enfin, Alès Agglomération se réserve le droit de fermer le ou les sites si nous constatons que les conditions de sécurité (incivisme, débordements ou risque sanitaire) ne sont pas respectées.